

Ajaccio, le 19 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une nouvelle présidente pour la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Corse (CRSA)

Dans chaque région, la CRSA est un lieu privilégié de concertation, d'expression, et de débat pour faire valoir les priorités en matière de politique de santé et d'autonomie.

La Conférence Régionale de la santé et de l'autonomie de Corse s'est réunie ce jour, mardi 19 octobre 2021 à Borgo en assemblée plénière pour élire sa nouvelle présidente.

Dr Danielle ANTONINI, membre du collège des représentants des collectivités territoriales, conseillère à l'Assemblée de Corse, a été élue présidente de la CRSA, à l'unanimité dès le 1er tour.

Elle succède à Madame Josette RISTERUCCI.

Dr Jean CANARELLI a été réélu vice-président de la CRSA.

Les autres commissions

Les quatre commissions spécialisées qui composent la CRSA ont ensuite élus leurs présidents et vice-présidents :

Commission spécialisée	Président	Vice-président
de l'organisation des soins	Dr Alain CHARLES	Dr Jean CANARELLI
pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux	Nonce GIACOMONI	Danielle GERVASI
de prévention	Dr Franck LE DUFF	Céline ZICCHINA
dans le domaine des droits des usagers du système de santé	Véronique CUEVELIER	En cours

Le Ségur de la santé renforce le rôle de la CRSA

Pour rappel, la conférence régionale de la santé et de l'autonomie est un organisme consultatif qui concourt à la politique régionale de santé et donne notamment un avis sur le Projet Régional de Santé (PRS). Elle organise en son sein l'expression des représentants des usagers du système de santé et organise le débat public sur les questions de santé de son choix.

Le Ségur de la santé a fait évoluer la composition et les missions de la CRSA qui intègre les représentants des conseils territoriaux de santé Pumontu et Cismonte.

La CRSA sera désormais consultée sur la politique de réduction des inégalités en santé, la politique d'investissement et les orientations du fonds d'intervention régional et participera à la gestion des crises sanitaires.

Contact presse : Corinne ORSONI / Tél. : 04.95.51.99.32 - 06.75.40.54.07 / corinne.orsoni@ars.sante.fr